

Clémentine Ingold, Céline Prier-Chéron et Olivier Thomas  
Co-Secrétaires départementaux du SNUipp-FSU 28

À  
Madame l'Inspectrice d'Académie  
DASEN d'Eure-et-Loir

Chartres, le 27 janvier 2021

**Objet** : conditions salariales

Madame la Directrice Académique,

En cette fin du mois de janvier, le traitement des professeurs des écoles a été perçu et plusieurs questions se posent.

D'une part il semble que la prime informatique n'ait pas été versée sur le traitement de janvier 2021 comme indiqué par le Ministre. Merci de nous indiquer quand cette prime sera versée à l'ensemble des professeurs des écoles du département.

D'autre part, un certain nombre de collègues promus à l'ancienneté en 2020 à l'échelon supérieur n'a toujours pas eu le rattrapage financier que cela implique. Nous vous demandons de nous indiquer avec précision quand ce rattrapage sera effectué.

Doit-on vous rappeler, Madame l'Inspectrice, que les professeurs des écoles français sont les plus mal payés de l'OCDE ?

La question salariale est une préoccupation importante pour nos collègues. Aussi, être dans l'attente de ce qui leur est dû, pour certains, depuis 5 mois, commence à devenir problématique au regard de la perte de pouvoir d'achat que l'ensemble de la profession subit.

Nous vous prions d'agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, l'expression de nos salutations respectueuses.

Les co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU 28  
Clémentine Ingold, Céline Prier-Chéron et Olivier Thomas.



REPENSER  
L'ÉCOLE AVEC  
CELLES ET  
CEUX QUI  
LA FONT AU  
QUOTIDIEN.

C'EST BEAUCOUP  
DEMANDER ?



SNUipp-FSU 28  
21 rue des Grandes  
Pierre Couvertes  
28000CHARTRES  
Tel: 02.37.21.15.32  
Port: 06.80.30.33.07